



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest Landerneau

N°401

Novembre 2014/ Miz Du



Les annonces pour le bulletin de Décembre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 20 novembre

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43 Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Fax : 02 98 20 32 44 Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque : Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Heures d'ouverture Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/19h, samedi 10h30/12h

Service des Eaux et de l'assainissement Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi
Urgences techniques : 02 77 62 40 09
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjoins

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)le lundi de 17h45 à 18h30

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjoins reçoivent sur rendez-vous
Le bureau municipal se réunit tous les lundis à 18h30

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir

08/11 Collecte journaux école Georges Brassens
11/11 Tournoi foot U11 et U13 – Salle omnisports
15/11 Séance de Contes - Bureau polyvalent
23/11 Kig ha farz école Ste Anne
28-29-30/11 Expo peinture - Salle polyvalente
06/12 Collecte journaux école Georges Brassens
07/12 Marché de Noël école Georges Brassens
13/12 Sortie ciné JGF toutes sections
20/12 Passage du Père Noël à la Forest...
04/01/2015 Vœux du Maire – Salle polyvalente



Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.
1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

Communiqué de la pharmacie

Nicole RICHARD vous informe du transfert de la pharmacie au 1 Place du Château, dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et qu'il est possible de se garer près de la porte du château, face à la pharmacie, pendant la durée des travaux de voirie.

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**

Novembre	Samedi	Dimanche
01 et 02	Lemoine Landerneau	Le Port Plouedern
08 et 09	Bernicot Landerneau	Bydlon La Roche Maurice
11	Bydlon La Roche Maurice	
15 et 16	Bégot-Bouyer Landerneau	Premel- Cabic Kergreis Landerneau
22 et 23	Bernicot Landerneau	Bernicot Landerneau
29 et 30	Jouillat – Dutreix Landerneau	Jouillat – Dutreix Landerneau

INFIRMIERES :

- Béatrice FILY-SIDOINE

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château – Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous
Permanences sans rendez-vous au cabinet pour les vaccinations anti-grippales les **lundis** et **jeudis** de **13h45** à **14h15** jusqu'au 13 novembre. Il est possible de prendre rendez-vous pour toute autre date

- Sandrine GORREC

06.20.47.28.90 – 24 Kergréac'h
Soins à domicile 7 jours /7 - Soins au cabinet sur RDV

MEDECINS : 17bis Place du Château. 02.98.20.26.20
Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVAND** : lundi-jeudi
Dr CORSON : mardi-mercredi-vendredi-samedi

GARDES DES MEDECINS : Après 19 h et le week-end appeler le **15**

MASSEUR-KINESITHEREPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22
HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Commission action sociale

Permanence le mardi 4 Novembre de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les

démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.
Possibilité de RDV : contacter la Mairie

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Foyer des Jeunes

Le foyer est ouvert le mercredi de 13h30 à 18h00.

Programmes des mercredis pour Novembre :

5 : Cuisine
12 : Fabrication d'un jeu en pâte à sel
19 : Tournoi de baby-foot / billard
26 : Fabrication d'un Kazoo / Maratchik



Un nouveau règlement a été mis en place, merci d'en prendre connaissance auprès de Cécile, ainsi que pour les inscriptions qui sont obligatoires et pour tout renseignements.

ATTENTION : changement de coordonnées
Mail : foyer.laforest@yahoo.fr / Tél : 06.10.70.72.48

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'hiver du 1er novembre au 28 février

Ouvert du Lundi au Samedi :
9h-12h et 14h-17h30
Fermé dimanche et jours fériés.

Déchets de jardin

Aire de déchets verts

Rappel de la Communauté de Communes :

Il n'est accepté que les coupes d'arbustes de diamètre inférieur à 20 cm et les tontes de pelouse, à l'exclusion de tout autre produit (sacs plastiques, cailloux, cuir, ...)

Stationnement remorque

01-02/11	Rte de Kerhuon	05/11	Keranna
08-09/11	Rue de Guébriant	12/11	Gorré N'Aod
15-16/11	Place du Château	19/11	Chapelle St Anne
22-23/11	Kergréach	26/11	Lot de Rochebrune
29-30/11	Hameau du Parc Hir		

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois.

Vie Paroissiale

Messes du mois de Novembre

Dimanche 2, 16, 30 Novembre à Saint-Divy à 10 h 30.
Le 30 Novembre sera une messe des familles.

Le 1^{er} Novembre pour la Toussaint, la messe aura lieu à St Thonan à 10h30, et la célébration des Défunts se tiendra à St Divy et à La Forest-Landerneau à 14 h 30.

Compte rendu Conseil Municipal du lundi 13 octobre 2014

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de :

- Gisèle HALLEGOUËT, excusée, procuration à Emmanuelle ABILY.
- Christine QUILLIVIC-BERNER, excusée, procuration à Yvon BESCOND.
- Gildas SALIOU.

Tarifs et dotations 2015

- Eau :

Abonnement :	17,40 €
Consommation de 0 à 100 m3 :	0,38 €
Consommation > à 100 m3 :	0,23 €

- Photocopies :

A4 noir & blanc :	0,20 €
A4 couleur :	0,50 €
A3 noir & blanc :	0,40 €
A3 couleur :	1,00 €

- Enveloppes

Les 10	8 €
Les 100	64 €
Les 500	310 €

- Concessions dans le cimetière :

2m ² - 30 ans	127 €
4m ² - 30 ans	300 €
Columbarium 30 ans	785 €

- Cotisation bibliothèque :

20 €

- Carte de course d'orientation :

Unité	1,20 €
50 et + (pièce)	1,00 €

- Cantine :

Repas enfant :	3,80 €
Repas adulte	5,80 €
Ticket enfant	4,20 €
Accueil cantine	1,10 €
(repas fourni par la famille)	

- Garderie :

la ½ heure :	1,13 €
--------------	--------

- Location salle polyvalente (Caution 300 €)

Ecoles – Associations de la commune : Gratuit

Autres utilisateurs de la commune

Réunions :	97€
Apéritif-café-pot :	136€
Banquet-buffet : 192€ (2 j consécutifs)	316€

Autres utilisateurs

Réunions :	185€
Apéritif-café-pot :	265€
Banquet-buffet : 340€ (2 j consécutifs)	570€

Prestations complémentaires :

Mise en place et rangement des tables :	50€
Mise en place et rangement des chaises :	50€
Supplément pour chaises fixées (réunions) :	50€

Rangement de la vaisselle : 0,25 € par couvert avec un minimum de 41 €

Mise à disposition du lave vaisselle : 0,46 € par couvert avec un minimum de 57 €

Lavage de la vaisselle : 0,78 € par couvert avec un minimum de 100 €

Balayage de la salle : Forfait 62€

Location du vidéo-projecteur : Forfait 39€ (+ caution 300€)

La réservation ne deviendra effective qu'après paiement d'un acompte représentant 50 % du prix de la location.

- Locations de tables et bancs :

2,20 € la table (Caution : 40,00 € par table)

1,10 € le banc (Caution : 20,00 € par table)

Avec un minimum de 13 €

Dotation aux écoles pour 2013 :

- Fournitures scolaires école Georges Brassens : 65 €/élève/an (y compris crédit BCD)

(Nombre d'élèves au 01.01.2015)

- Classe nature : 4,75 €/élève/jour

(Deux écoles – 3 jours mini – 6 jours maxi)

- Arbre de Noël : 4,75 €/élève/jour

(Nombre d'élèves à la rentrée de septembre)

- Contrat d'association école Ste Anne : 604 €/élève/an

(Nombre d'inscrits au 1^{er} jour du trimestre)

Convention EPAL

Présentation du projet de convention proposé par EPAL pour l'animation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ;

L'Association EPAL organisera sur la commune l'animation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme des « nouveaux rythmes scolaires ».

L'organisation de l'accueil périscolaire et l'animation de son projet pédagogique, sont l'émanation des orientations éducatives du « Projet Educatif de Territoire » de la commune de La Forest-Landerneau.

Les TAP seront ouverts aux enfants scolarisés à l'école publique Georges Brassens. L'accueil des enfants se fera au sein de l'école publique.

Les TAP sont organisés, uniquement en période scolaire, les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

L'animateur responsable du projet TAP, salarié de l'association EPAL, sera chargé de l'organisation pédagogique, administrative et financière de la structure.

La commune procédera à la mise à disposition d'agents municipaux afin de répondre aux obligations d'encadrement. Le projet des TAP, s'inscrivant dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire déposé par la commune de La Forest-Landerneau, permet un taux d'encadrement de 1 animateur pour 14 enfants de

moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.

L'entretien des locaux sera réalisé par le personnel communal. Cependant, l'équipe d'animation sera responsable de l'entretien régulier des locaux qu'elle utilise.

La commune prendra à sa charge, le cas échéant, les frais d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe et connexion internet.

Il n'est pas assuré de transport pour se rendre sur les lieux de l'accueil périscolaire TAP.

Il n'est pas prévu de goûter durant l'animation des TAP.

L'inscription et la participation aux animations des TAP sont gratuites pour les familles.

Un bilan financier, pédagogique et statistique de l'année écoulée, ainsi que le budget prévisionnel de l'année future seront proposés par l'association EPAL lors du premier trimestre.

Convention approuvée par le Conseil Municipal.

Tarifs ALSH EPAL St DIVY/LA FOREST

Tarifification applicable au 05.01.2015

	PRIX DE VENTE
Journée avec repas	14,50 €
Journée sans repas	11,70 €
Matin sans repas	8,70 €
Matin avec repas	11,70 €
Après-midi sans repas	8,70 €
Après-midi avec repas	11,70 €

Tarifification en vigueur jusqu'au 02.01.2015

	PRIX DE VENTE
Journée avec repas	13,80 €
Journée sans repas	11,00 €
Matin sans repas	8,00 €
Matin avec repas	11,00 €
Après-midi sans repas	8,00 €
Après-midi avec repas	11,00 €

Rentrée 2014– 2015 : Effectif dans les écoles

	G.Brassens	Ste Anne	
Total			
TPS	7	8	
PS	10	11	
MS	15	4	
GS	23	11	
CP	10	15	
CE 1	10	7	
CE 2	18	12	
CM 1	9	14	
CM 2	8	15	
TOTAL	110	97	207
Rentrée 2013-2014	118	94	212
Rentrée 2012-2013	111	106	217
Rentrée 2011-2012	119	106	225
Rentrée 2010-2011	107	116	223

Rentrée 2009-2010	126	116	242
Rentrée 2008-2009	118	117	235
Rentrée 2007-2008	116	116	232
Rentrée 2006-2007	111	119	230

Ecole Georges Brassens

TPS - PS - 1 Classe	25
MS -1 Classe	20
GS - CP -1 Classe	20
CE 1 -CE2 - 1 classe	28
CM 1 - CM2 - 1 classe	17

Ecole Sainte Anne

TPS – PS - MS – GS	
1 classe	34
CP -CE1 - 1 classe	22
CE2 - CM 1 - 1 classe	20
CM1 - CM2 - 1 classe	21

Foyer des jeunes : Modification du règlement.

Emmanuelle ABILY, adjointe en charge du dossier, présente le projet de nouveau règlement du foyer des jeunes, règlement étudié par la commission enfance jeunesse.

EXTRAITS DU REGLEMENT

Le foyer des jeunes est ouvert le mercredi et durant les vacances scolaires (du lundi au vendredi de 13h30 à 18h; à noter qu'en fonction des activités prévues, les horaires peuvent changer). Il peut accueillir un nombre maximum de 12 enfants.

Conditions d'admission :

Le foyer s'adresse aux enfants de la Commune âgés de 9 à 13 ans. Tout jeune séjournant provisoirement dans la famille de l'enfant pourra participer aux activités du foyer à condition d'en faire la demande auprès du Maire et de l'animateur.

Un dossier d'inscription est obligatoire pour chaque enfant, rempli et signé par le représentant légal, comprenant : - photocopie du carnet de vaccination, - une attestation de responsabilité civile, - une cotisation pour une année de 18€ (par chèque libellé au Trésor Public)

Lors de sorties payantes ou de soirées "exceptionnelles" et prévues au programme, le jeune devra s'acquitter du montant, qui sera fixé à l'avance (pour exemple 2 euros pour une soirée à thème ou suivant l'activité prévue).

Au vu du nombre de places, l'inscription est obligatoire avant le lundi soir pour le mercredi après-midi et avant la semaine précédente lors des vacances scolaires (avec possibilité de téléphoner au foyer le jour même à 13 h 30 pour connaître les disponibilités restantes).

Obligations du responsable légal de l'enfant :

- Il s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur du foyer et à le signer.
- Il remplit le dossier d'inscription.
- Il s'engage à venir chercher son enfant lors des soirées organisées.

Règles de conduite :

Chaque enfant qui choisit de fréquenter le foyer s'engage à avoir une attitude respectueuse envers les autres enfants et l'animateur.

Les enfants, sont des acteurs de ce lieu de vie en collectivité, ils s'engagent à respecter :

- le matériel, les locaux,
- l'animateur, le personnel communal,
- les règles de vie,
- les riverains,
- les intervenants.

Il est interdit :

- de pénétrer dans l'enceinte du local, sans autorisation,
- d'amener des objets qui peuvent blesser ou des objets de valeur,
- de consommer de l'alcool, tabac, stupéfiants.

La commune n'est pas responsable en cas de vol ou perte d'objets.

Les règles de vie :

Chaque enfant, à son arrivée, signe le règlement et s'engage à le respecter.

En cas de non-respect de celui-ci, cela peut donner lieu à une exclusion temporaire ou définitive de l'enfant par le Maire. Les décisions seront alors communiquées aux parents des enfants concernés.

Le goûter :

Chaque enfant, s'il le désire, peut apporter un goûter pour le groupe; il est ensuite partagé avec l'ensemble des jeunes présents. Celui-ci peut être complété par le foyer. Cela permet de mettre en avant les notions de partage et de respect propres au groupe.

Le nouveau règlement est disponible en Mairie et au foyer.

Maison « Masson » : Demande de location.

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande pour la location de la maison « MASSON » propriété de la commune et située au carrefour du château. Accord du conseil municipal.

Informations sur les décisions du Maire :

🚧 Emprunt

La trésorerie de la commune, impactée par le paiement des factures travaux « Pharmacie logements » et « RD 233 », a nécessité au cours du mois d'août, le déblocage d'un emprunt. Celui-ci a été réalisé auprès du Crédit Agricole pour un montant de 250 000 €, d'une durée de 12 mois au taux de 2,155% avec 350 € de frais de dossier. Cet emprunt permettra de faire le relais en attendant le remboursement de la part de la Communauté de Communes, le paiement des subventions et le remboursement de la TVA.

🚧 Marché du samedi

Contacté au mois d'août par une société de vente de fruits et légumes qui désirait s'implanter le samedi matin sur la commune de La Forest-Landerneau, le Maire a donné une suite favorable à cette demande. Le marché fonctionne désormais depuis le 30 août tous les samedis matin, l'entreprise s'étant donnée un délai de six mois pour tester la fréquentation.

🚧 Personnel

Remplacement à l'école Georges Brassens de la cantinière en arrêt maladie depuis le 27 août, il a été nécessaire de la remplacer pour les heures de cantine et les heures de ménage qu'elle effectuait. Monsieur le Maire a embauché une personne en CDD pour les heures de ménage, et a augmenté les heures d'une salariée déjà au service de la commune, pour la cantine.

🚧 Terrains de tennis extérieurs

Pour effectuer la construction d'un mur, la réalisation d'une clôture, la réfection du terrain de foot stabilisé, et la mise en souterrain du raccordement d'eau pour l'arrosage du terrain de foot du bas, l'entreprise Jardin Service a été retenue pour d'une part 26 834 € HT et d'autre part 2320 € HT.

🚧 Devis travaux RD 233

Un devis a été accepté et signé avec l'entreprise COLAS pour la réfection des tranchées réalisées lors des travaux de réfection de la canalisation d'eau potable (plusieurs casses en mai – juin) : 4634.30 € HT.

Informations sur les dossiers en cours

🚧 Bâtiment « Pharmacie-Logements »

Les travaux sont considérés comme terminés, même s'il reste quelques aménagements (extérieurs en particulier) à réaliser. La pharmacie est dans ses murs depuis le 3 juin 2014, et les logements sont loués depuis le 1er octobre 2014.

🚧 Aménagement RD 233 – Route du Château

Les travaux de changement de la canalisation « eau potable » et les travaux de raccordement « eaux usées » sont terminés. L'entreprise en charge de l'aménagement « voirie » (trottoirs – réseau d'eau pluviale – enrobé – espaces verts) a commencé début octobre pour une fin de chantier prévue fin novembre-début décembre sauf imprévus et en fonction de la météo.

🚧 Atelier municipal – Club House

L'appel d'offres a été réalisé et les offres sont actuellement en cours d'analyse pour une attribution programmée le vendredi 17 octobre prochain.

🚧 Repas des « Seniors 2014 »

Il aura lieu le dimanche 26 octobre prochain au restaurant « La Capsule ». Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus sont invitées, les conjoints n'ayant pas l'âge pouvant également y participer à titre payant.

🚧 Contrat de territoire

Le Conseil Général n'attribuera plus de subventions directement aux communes. Les dossiers de demande doivent transiter par la Communauté de Commune et entrer dans le cadre du « contrat de territoire » signé entre le Conseil Général et la Communauté de Communes. La commune de La Forest-Landerneau a présenté trois dossiers : Aménagement dans le secteur de l'école Georges Brassens – Réhabilitation de la salle de sports – Construction d'un lieu d'accueil « Enfance –

Jeunesse ». Le contrat porterait sur la période 2014-2020.

Taxes additionnelles aux droits d'enregistrement

Le montant attribué à la commune est de 29 069,74 € alors qu'il était de 33 409 € en 2013.

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Repas des seniors

Le traditionnel repas des seniors a eu lieu le dimanche 26 octobre au restaurant « La Capsule ». 70 convives ont répondu à l'invitation du Maire, Yvon BESCOND, et se sont retrouvés autour d'une bonne table. Les doyens de l'assemblée cette année étaient Yvonne GOURIOU (92 ans) et Paul SIRODOT (87 ans) alors que les doyens de la commune sont Marie PERSON (98 ans) et Bertrand CALVEZ (92 ans), tous deux en maison de retraite



Exposition des Arts Forestois 28-29 et 30 novembre

La 14^{ème} exposition de peinture, photos, artisanat et sculptures se déroulera les 28-29 et 30 novembre à la salle polyvalente sous la mairie

Invité d'honneur Christian MAZEAS

Il peint depuis le plus lointain de ses souvenirs, esquisses d'une jeunesse débordante de rêves téméraires.

Peintre autodidacte, toujours à la recherche de couleurs, de formes et de profondeurs, il nous invite dans un monde à la fois imaginaire et réaliste. Son travail est réalisé exclusivement à l'huile et au couteau, il vit et travaille à Landerneau.

Il nous étonnera également avec ses nouveaux animaux peints dont il a le secret. A découvrir ou

redécouvrir parmi de nombreux autres exposants.



Le dépistage organisé du cancer du sein



Pour la neuvième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, puisqu'on peut découvrir des tumeurs de plus en plus petites. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est essentiel de participer au dépistage dès 50 ans car au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée à cette maladie.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi :

- une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans,
- il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix,
- le radiologue examine et réalise une mammographie complète,
- les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.

Etat Civil

Publications de mariage :

- Patrick OLIVIER, électricien et Lysiane MICHELOT, Vendeuse domiciliés au 7 Traon Elorn
- Claude JAOUEN et Patricia Marie SALAUN, agents SNCF, domiciliés au 7 hameau de la Chapelle

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Accords :

- CABIOCH Jean-Yves, 6 Coz Liorzou / Construction d'un abri bois et édification d'un mur de clôture avec portail et portillon
- DENNIEL Jean-François, 17 Kergreach / pose d'un portail
- ROBIN Eric, 8 Penquer Bian / changement de fenêtres
- SCI du Vieux Kerlaran, Moulin de la Grande Palud / ravalement de façades

Demandes

- BESANCON Germain, 4 bis Rte de Kergreac'h / construction d'un garage
- DUPONT Anthony, 9 clos de la Garenne/ construction d'un muret
- MARHADOUR Claude, lot 10 – clos de la Garenne / construction d'un muret

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Novembre 1998**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Inscription sur la liste électorale politique

Il est rappelé aux électrices et électeurs qui ne seraient pas inscrits sur la liste électorale de penser à s'inscrire avant le 31 décembre 2014. Se présenter en Mairie muni de justificatifs d'état civil et de domicile

Cérémonie du 11 Novembre



Pour la commémoration du 11 Novembre, un dépôt de gerbe est prévu au Monument aux morts de la Forest **le dimanche 9 novembre** à 10h30. Toute la population est invitée.

Départ ensuite pour Saint-Thonan où aura lieu cette année la cérémonie intercommunale Saint-Thonan / Saint-Divy / La Forest.

Visite du Père Noël

Le **samedi 20 décembre**, le Père Noël rendra visite à tous les Forestois, à **16h à la salle polyvalente**. Venez nombreux passer un bon moment de convivialité en écoutant les contes de l'association « le vent me dit », tout en appréciant un bon vin chaud et de nombreuses friandises.



Compostage - CCPLD

Information de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas sur le compostage

La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas s'est engagée dans un programme d'amélioration de la gestion des déchets sur le territoire. Différentes actions ont été mises en place depuis 2013 : développer le compostage individuel, développer la collecte des emballages recyclables au porte à porte, améliorer les conditions de collecte et optimiser la collecte du verre.

Depuis le lancement de cette nouvelle organisation, **2700 composteurs** ont été acquis auprès du service environnement.

Si vous souhaitez mieux connaître les règles essentielles du compostage et du paillage, venez assister à une des trois conférences animées par Denis PEPIN. Ces **conférences** sont gratuites et auront lieu :

- le **lundi 17 novembre à 20h30** la salle du municipale, quai de Léon, à **Landerneau**
- le **mardi 18 novembre à 20h30** à la salle Kéjaden à **Logonna-Daoulas**
- le **mercredi 19 novembre à 20h30** à la maison du plateau à la **Martyre**

Si vous souhaitez acquérir un composteur, nous vous proposons de vous le remettre après une de ces conférences. Pour cela, merci de compléter le bon ci-dessous et le renvoyer **dans votre mairie avant le 15 novembre 2014**. Le règlement se fera le jour du retrait par chèque à l'ordre du trésor public ou par espèce (pas de règlement par carte bleue).

Si vous n'êtes pas disponible lors des conférences et que vous souhaitez acquérir un composteur, vous pouvez venir au service environnement situé zone de Saint Ernel à Landerneau, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (tél : 02 98 21 34 49)

Jean-Claude LE TYRANT
Vice- président en charge de l'environnement

----- **ACHAT DE COMPOSTEUR** -----

Nom :
Prénom :
Adresse :
Commune :
Volume du composteur souhaité : 300 litres (20€) 600 litres (25 €) 800 litres (30 €)
Livraison souhaitée le : lundi 17 novembre à Landerneau
 mardi 18 novembre à Logonna-Daoulas
 mercredi 19 novembre à la Martyre

Ecoles, bibliothèque et vie associative

Ecole Georges Brassens

LA FOREST - LANDERNEAU
OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
SAMEDI 8 NOVEMBRE – 11H00 / 12H00

Rendez-vous à la salle omnisports.
Publicités, magazines et autres papiers glacés sont
exclus de la collecte.



Ecole Sainte Anne

Ecole Sainte-Anne
Kig ha Farz
le Dimanche 23 Novembre 2014



12 € le repas par Adulte
(boisson non comprise)
10 € la part à emporter
5 € par enfant de moins de 12 ans
Gratuit pour les moins de 4 ans

10h30 : vente de gâteaux
11h45 : vente de parts à emporter
12h00 ou 13h30 repas sur place :
Potage - Kig ha Farz - Endives - Fruit ou glace - Café

Coupon de réservation

RÉSERVATION :

Fabrice JESTIN - Tél. 02 98 20 22 32 (après 18h)
Mail : favaemlu.jestin@orange.fr

Annie ABGRALL - Tél 02 98 20 30 70
Mail : jean-christophe.abgrall@wanadoo.fr
ou déposer le coupon de réservation à l'école Ste-Anne
(réservation souhaitée pour le 17 novembre 2014)

Nom et prénom :
Nombre de repas adultes :
Nombre de repas enfants moins de 12 ans :
Nombre de repas enfants moins de 4 ans :
Nombre de parts à emporter :
Service de 12h Service de 13h30

Bibliothèque

Séance de Contes samedi 15 Novembre à 10h30 au bureau polyvalent.

Ouvert à tous ! Inscriptions à la bibliothèque aux heures d'ouverture.

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres ouvertes à tous
Pour les sorties, RDV parking église à 13h30 pour départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés

Renseignements auprès de :

Daniel Larvor 02 98 20 31 51
Gisèle Hallégouët 02 98 20 25 95

- lundi 03/11 Gouesnou (le Canada)
 - lundi 10/11 Landéda (Ste Margueritte)
 - lundi 17/11 Ménez-bian (Hanvec)
- Une marche plus courte est proposée le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois.

Inter-clubs :

- 06/11 La Forest (domino seulement)
- 20/11 Guipavas
- 18/12 Plouédern (pétanque à la mêlée)

Travaux manuels : 04/11 (exceptionnellement le premier mardi du mois)

Travaux d'aiguilles : 21 et 28/11

Assemblée générale : jeudi 11 décembre à la salle polyvalente (adhésion : 16€ ; repas : 16€)

Tous ensemble avec Justine

L'association Tous ensemble avec Justine, organise un concert au Family le 30 novembre 2014 à 15h30, avec Yvon Etienne, Jacky Boullioli, Duo Medley et Juanito Fuentes. Ambiance assurée !

Tarifs : 3 € pour les enfants et 7 € à partir de 14 ans.
Possibilité de réservation au 06 65 06 14 85.

L'association a pour mission de venir en aide à Justine, petite fille de 9 ans, atteinte d'une maladie génétique orpheline. La récolte de fonds a pour but de financer les frais médicaux non remboursés ainsi que les équipements nécessaires à sa vie de tous les jours.



Chorale « Mélimélie »

WEEK-END studieux pour LA CHORALE «Mélimélie»

La chorale «Mélimélie» de La Forest Landerneau a innové cette année en proposant un week-end de « travail » qui s'est déroulé les 4 et 5 octobre, au Centre Permanent de Tourisme et de Découverte de l'Environnement (CPTDE) de BRASPARTS.

La chorale « Mélimélie », dirigée par Annie Collic est formée de 61 choristes : 14 hommes constituent les pupitres de basses et ténors et 47 femmes constituent les pupitres des Sopranes et Altis.

Ce fut l'occasion à toutes et à tous de faire plus ample connaissance, d'intégrer les nouvelles recrues et également d'élargir notre répertoire en apprenant de nouveaux chants.

En effet, notre prochaine prestation se déroulera à Crozon, le dimanche 9 novembre à 16 h au titre de « Novembre à Chœur », qui est un rendez-vous annuel organisé par Musiques et Danses en Finistère et qui permet à des centaines de choristes de se regrouper et de se produire dans de nombreux endroits du département.

Nous sommes, par ailleurs, ouverts à toute demande d'animation gratuite tout au long de l'année ...



Anciens combattants et sympathisants

La cérémonie intercommunale commémorative du 11 Novembre se déroulant cette année à Saint-Thonan, les anciens combattants organisent leur repas annuel. Cette année le repas se fera au restaurant du Centre bourg à SAINT-THONAN le 09/11 à 12h30.

Ce repas est ouvert à tous.

Les inscriptions sont à faire avant le 03 Novembre auprès de :

- YVINEC Yves tel : 02 98 20 28 00
- RUNARVOT Paul tel : 02 98 20 24 98

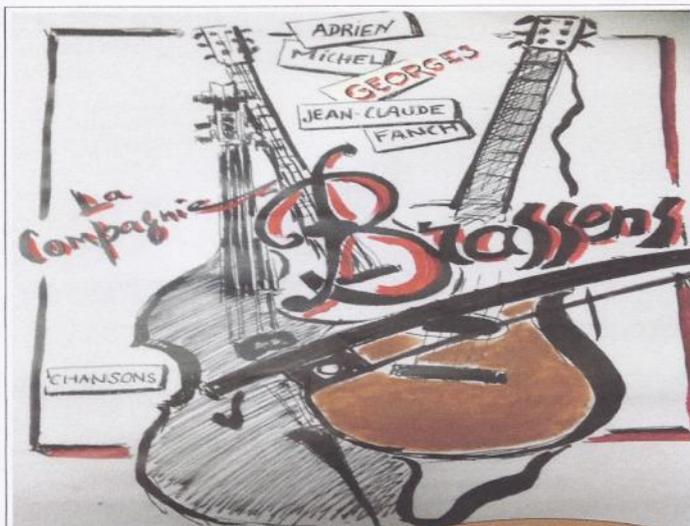
Comité d'Animation des Quatre Clochers
SAINT-DIVY est la commune marraine du
TELETHON 2014.

Prochaine réunion : Vendredi 19 décembre: 18h30,
salle polyvalente du VALY LEDAN à SAINT-DIVY:

remise des fonds à Madame Martine LOUIS,
Représentante du Finistère de l'AFM. Contact :
06.64.34.79.33

Téléthon 2014

Comité d'Animation des Quatre Clochers



Entrée: 5€ Etudiant: 2€
Enfant -12 ans gratuit

Concert La Compagnie BRASSENS

Vendredi 7 novembre à 20h30
Espace Kreiz Kêr
KERSAINT-PLABENNEC

TOURNOI DE FOOT

Vendredi 28 novembre à 19h30

Salle omnisports de Kersaint-Plabennec
Equipe de 5 à 7 joueurs – 2 € par personne
Inscriptions au 06.64.34.79.33 ou 06.85.03.84.21
Venez déguisé ou non, tournoi ouvert à toutes et à tous

FEST-NOZ

Samedi 29 novembre à 20h30

Salle polyvalente du Valy Ledan à SAINT-DIVY
Entrée: 6 € - gratuit – de 12 ans
- KAN HA BISKOUL
- MP6
- Les P'TITS POUX

Participation de :

Sheltik Country, lundi 1 décembre à Kersaint-Plabennec
Ecole Sainte-Marie, vendredi 5 décembre à Saint-Divy
Ecole Sainte-Anne, vendredi 5 décembre à Saint-Thonan

TOURNOI DE BADMINTON

Vendredi 5 décembre à 19h30

Salle omnisports de Kersaint-Plabennec

ZUMBATHON'AN – Zumba party

Vendredi 5 décembre à 19h30

Salle omnisports de Saint-Thonan

LE 6 DECEMBRE à partir de 14h

Vente de compositions florales, danses polynésiennes
avec les Kanau Triskel, Kig ha Farz traiteur, Les
Gourlazous et Rock celtique avec Gaétan
Marche 9 km et 5 km, départ 14h30 et 15h.
5 €, enfant gratuit, collation offerte. Contact: 06.66.66.95.68

KIG HA FARZ

avec animation de chants de marins par les GOURLAZOUS
Samedi 6 décembre à partir de 19h
Salle polyvalente du Valy Ledan à SAINT-DIVY

Bulletin d'inscription avant le lundi 1er décembre

KERMARREC Yvon et Andrée - Keryvon - Saint-Divy - 02.98.20.28.18
TERRON Patricia -12 hameau de Pen Ar Creac'h - Kersaint-Plabennec – 06.64.34.79.33

FAMILLE:

sur place:

Nombre d'adultes: x 12 € =
Nombre d'enfants (-12ans) x 5 € =
Jambon-ships-compote-briquette x 3 € =

à emporter:

Nombre d'adultes: x 10 € =
Nombre d'enfants: x 3 € =
(jambon-ships-compote-briquette)

les boissons ne sont pas comprises

✚ **A louer à La Forest-Landerneau** pour l'année scolaire/universitaire 2014/2015 du 5 octobre 2014 au 13 juillet 2015 maison meublée de plain-pied, bon état, tout confort, 3 chambres, terrain arboré 1000 m² exposition sud. Chauffage mixte (poêle à bois, chaudière fuel). Quartier calme. 550 € par mois (+eau, électricité, téléphone-internet). Contact jpinvidic@hotmail.fr

✚ **Nouvelle assistante maternelle**, dispose d'une place à compter du 13 octobre et jusqu'à mi-février. Horaires atypiques acceptés
Contactez madame LE GUILLOU au 02-98-47-45-05 ou 06-92-87-11-00

✚ **Recherche aide-ménagère** 2 x 1h30 / semaine
Tél : 02 98 41 64 36

Nouveau depuis août :
Un marché de fruits et légumes à la Forest



"Depuis le 30 août, l'entreprise familiale MURI propose tous les samedis sur la place de l'Église un marché de fruits et légumes.

Une sympathique initiative qui, au-delà du service rendu aux Forestois, est également l'occasion d'un moment de convivialité.

Sont également à noter : des prix particulièrement compétitifs et la possibilité de payer par carte bancaire.

Café De La Gare

Le café sera ouvert le samedi 1^{er} novembre toute la journée et le mardi 11 novembre le matin
Ouverture à 10h

Café tricot

Les rendez-vous sont fixés tous les 1ers jeudis de chaque mois à 16h30.

Prochain rendez-vous le jeudi 6 novembre à 16h30

Soirée Théâtre

Vendredi 28 novembre à 21h
Cabaret d'improvisation
Avec la Drim Tim de Morlaix

La Capsule



02.98.44.96.31 –

lacapsule29@orange.fr

Toute l'équipe de La Capsule se met sur son 31 pour vous accueillir lors de la nuit de la Saint Sylvestre. Pour cette occasion, nous vous proposons un repas dansant jusqu'à l'aube.



Menu à 80 €, Boissons comprises

Coupe de Champagne et ses amuses bouches

Foie Gras Maison et son chutney à la mangue
Brochette de Saint Jacques lardée
Petite pause glacée ...

Noix de veau, gratin dauphinois et sa mousseline de légumes

Brie de Meaux sur sa verdure

Assiette gourmande

Café – Thé

Soupe à l'oignon

Renseignements et réservations (places limitées) au 02.98.44.96.31 ou au 06.75.77.47.25

Jeudi 20 novembre 2014 à partir de 18 h



**Dégustation
Beaujolais Nouveau
(rouge et rosé)**

accompagné de notre Charcuterie Maison.
Venez nombreux !!

DATES A RETENIR

Jeudi 6 novembre : Case au four

Jeudi 13 novembre : Kig Ha Farz

Jeudi 20 novembre : Couscous

Dégustation du Beaujolais Nouveau

Jeudi 27 novembre : Rougaille / Saucisse

A noter que le bar n'ouvrira plus les dimanches à compter du 9 novembre